

Cabinet MAITRE - GRILLE DES HONORAIRES à effet du 1er février 2020

TRANSACTIONS - MANDAT DE VENTE / RECHERCHE		TRANCHES	TYPE DE MANDAT	MODALITÉS ¹	CHARGE
IMMOBILIER RESIDENTIEL	Immobilier résidentiel (Appartements, Maisons, biens ruraux...)	Jusqu'à 250 000 €	Tous	6,5 % TTC ²	Honoraires partagés entre le vendeur et l'acquéreur ou selon convention entre les parties
		Au delà de 250 000 €	Tous	6 % TTC ²	
		Au delà de 500 000 €	Tous	5,5 % TTC ²	
	Autres ventes (Terrains, garages, entrepôts...)	Toutes	Tous	7 % TTC ²	Forfait minimum de 5 000 € TTC
IMMOBILIER PROFESSIONNEL & TRANSMISSION ENTREPRISES ET COMMERCES	Immobilier à usage professionnel, Fonds de commerce, Droit au bail, Parts sociales, etc.	Jusqu'à 300 000 €	Tous	10 % TTC ²	Forfait minimum 5 000 € HT
		entre 300 000 € et 600 000 €		8 % TTC ²	
		Au delà de 600 000 €		6 % TTC	
ADMINISTRATION DE BIENS - MANDAT DE GESTION		TRANCHES	TYPE DE MANDAT	MODALITÉS ¹	CHARGE
GESTION LOCATIVE	Gestion du paiement des loyers et du bien	Tarif dégressif à partir de 5 lots	Exclusif	Résidentiel 6 % HT ⁴ soit 7,20 % TTC ⁴ Professionnel 6 % HT ⁴	Mandant
	Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières et prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)			Devis personnalisé	
MANDAT DE LOCATION ET ACCESSOIRES À LA GÉRANCE		TRANCHES	TYPE DE MANDAT	MODALITÉS ¹	CHARGE
LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS RESIDENTIELS	- Entremise et négociation	Toutes	Exclusif	100.00 € TTC	Bailleur
	- Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction de bail			8.00 €/m2 TTC - Sans dépasser 1 mois de loyer HC TTC	Bailleur
	- Etat des lieux			8.00 €/m2 TTC - Sans dépasser 1 mois de loyer HC TTC	Preneur
	Locaux de droit commun (biens en gestion)			3.00 €/m2 TTC	Bailleur
				3.00 €/m2 TTC	Preneur
	Toutes	Exclusif	1 mois de loyer TTC - avec un minimum de 300€ TTC	Selon convention entre les parties	
LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS PROFESSIONNELS	- Entremise, négociation, visite et constitutions du dossier locataire	Toutes	Tous	La valeur la plus haute entre 20 % HT du loyer annuel et 20 % HT du droit d'entrée avec un forfait minimum de 1 000.00 € HT	Selon convention entre les parties
	- Etat des lieux			À partir de 200.00 € HT	Selon convention entre les parties
RÉDACTION D'ACTES		Toutes	Rédaction des protocoles, avant-contrats et promesses	0,5% du prix de cession avec un minimum de 1 000.00 € HT ⁶	Cessionnaire
			Rédaction des baux, avenants et renouvellements	10 % du loyers annuel HT avec un minimum de 800.00 € HT ⁶	Selon convention entre les parties
			Rédaction des actes de cession	2% du prix de cession avec un minimum de 1 500.00 € HT ⁶	Cessionnaire
CONSEILS, ÉVALUATIONS, EXPERTISES		Sans objet	À partir de 130.00 €/heure HT (devis gratuit)		Donneur d'ordre
INTERMÉDIAIRE EN OPÉRATIONS BANCAIRES		Sans objet	1 % du montant financé avec un minimum de 300 € HT		Donneur d'ordre

La société VM DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 7 500 €, dont le siège social est situé - 20 RUE DE LA PREFECTURE - 21000 DIJON, immatriculée sous le numéro de SIREN 440 824 936 au RCS de DIJON, représentée par Monsieur Philippe MAITRE, en sa qualité de Gérant. Titulaire de la carte professionnelle numéro 21022018000026226, délivrée le 30 mars 2018 par la chambre de commerce et d'industrie de la Côte d'Or située à 2 rue de Marbotte - BP 17440 - 21074 DIJON cedex Adhérent de la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM), ayant le titre professionnel de Agent Immobilier obtenu en France dont l'activité est régie par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 (dite « loi Hoguet ») et son décret d'application n° 72678 du 20 juillet 1972 (consultables en français sur www.legifrance.gouv.fr), et soumis au code d'éthique et de déontologie de la FNAIM intégrant les règles de déontologie fixées par le décret n° 20151090 du 28 août 2015 (consultable en français sur www.fnaim.fr) - **Transactions sur immeubles et fonds de commerce** - Garanti par GALIAN - 89 rue la Boétie - 75008 PARIS, pour un montant de 200 000 €, contrat couvrant la zone géographique suivante : France. Titulaire du compte spécial (article 55 du décret de 20 juillet 1972) numéro 8421338586 ouvert auprès de BANQUE POPULAIRE - **Gestion immobilière** Garanti par GALIAN - 89 rue la Boétie - 75008 PARIS, pour un montant de 140 000 €, contrat couvrant les zones géographiques suivante : France. Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de MMA ENTREPRISE - 14 BD OYON 72030 LE MANS CEDEX 9 sous le numéro de police 120 137 405, contrat couvrant la zone géographique suivante : France. **Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS** sous le numéro 13005447 pour son activité d'intermédiaire en opérations de banque. **Numéro individuel d'identification à la TVA FR03440824936**

¹ Taux de TVA actuel : 20.00 % - ² Sur le prix de vente - ³ Sur le montant des actifs immobilisés réévalués pour la cession de parts sociales - ⁴ Sur les sommes encaissées - ⁵ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire - ⁶ Hors droits et frais d'enregistrement